



MAIRIE
DE LA CAPELLE-LES-BOULOGNE
(62360)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2023-10

L'an deux mille vingt-trois,
Le 13 avril 2023 à 19 heures,

Département
du Pas-de-Calais

Arrondissement
de Boulogne-Sur-Mer

Canton
de Boulogne Sud

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Michel DÉGREMONT, Maire.

Nombre de conseillers : Catherine VANDEKERKHOVE, Dominique NAVET, Alain FIX, Fabienne PRIMA, Béatrice BOULY, Bernard MOUSSAY, Jean-Pierre FLOUR, Michèle CAFFIER, Tatiana LECUYER, Patrick GOMEL, Sylviane CORNET, Michel QUANDALLE, Julien DIEU, Philippe LELIEVRE

15/19

Excusé(e)s avec pouvoirs :

- Marie-Françoise LECAILLE donne pouvoir à Alain FIX
- Valérie DELATTRE donne pouvoir à Béatrice BOULY
- Betty BONNAFOUS donne pouvoir à Dominique NAVET
- Emilie LISSE donne pouvoir à Bernard MOUSSAY

4/19

Absent :

0/19

Formant la majorité des membres en exercice.

Catherine VANDEKERKHOVE est nommée secrétaire de séance.

MODIFICATION DE LA TARIFICATION CIMETIERE

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que des caveaux ont de nouveau été achetés par la commune permettant ainsi de proposer aux administrés des emplacements avec caveaux. L'augmentation des prix oblige le conseil à revoir les tarifs précédemment appliqués.

Ainsi, il propose aux membres du conseil municipal la tarification suivante :

REÇU EN PREFECTURE

le 15/04/2023

Application agréée E-lesaffre.com

99_DE-062-216209080-20230413-2023_10-DE

CAVEAUX		
TARIF CONCESSION	DURÉE	PRIX
Concession de 2,42m ²	30 ans	350 €
	50 ans	580 €
TARIF CONCESSION + CAVEAU	DURÉE	PRIX
Concession + caveau 1 place	30 ans	1 569 €
	50 ans	1 799 €
Concession + caveau 2 places	30 ans	1 790 €
	50 ans	2 020 €
CAVURNES <i>maximum 4 urnes sous réserve de la taille des urnes</i>		
TARIF CONCESSION (Sans caverne)	DURÉE	PRIX
Concession	30 ans	90 €
	50 ans	145 €
TARIF CONCESSION Avec caverne	DURÉE	PRIX
Concession + caverne sans monument	30 ans	440 €
	50 ans	495 €
Concession + caverne avec dalle granit	30 ans	665 €
	50 ans	720 €
COLUMBARIUM		
Case de columbarium 2 urnes	DURÉE	PRIX
	15 ans	350 €
	30 ans	600 €
	50 ans	1 000 €
Pose d'une plaque nominative		215 €
Soliflor		110 €
JARDIN DU SOUVENIR		
Dispersion de cendres <i>avec dispositif nominatif obligatoire*</i> <i>*art. L2223-2 du CGCT</i>	Perpétuité	190 €

Après délibération, l'assemblée, à l'unanimité, accepte la proposition et autorise M le Maire à signer tout document permettant la mise en place de la tarification dès exécution de la présente délibération.

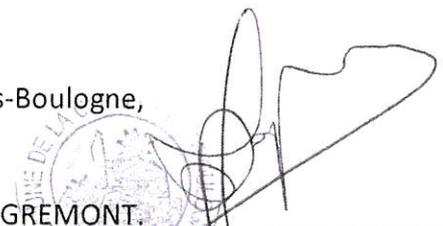
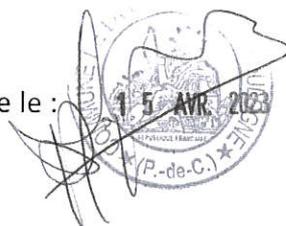
Le Conseil Municipal : les Membres présents,

Fait et délibéré

A La Capelle-les-Boulogne,
Le Maire,

Jean-Michel DEGREMONT.

certifié et rendu exécutoire le :



REÇU EN PREFECTURE

Le 15/04/2023

Application agréée E.legalite.com

99_DE-062-216209080-20230413-2023_10-DE